

Dans la Capitale

M. l'échevin Heney fait subir d'importantes améliorations à la bâtisse ci-devant occupée par les bureaux du Citizen, rue Metcalfe.

Plusieurs jeunes filles ont fait hier la descente des glissières des Chaudières et ont été on ne plus enchantées de ce mode de transport.

Le nouveau directeur du chœur de la Basilique sera ici la semaine prochaine. M. Drapreau agrira comme directeur dimanche pour la dernière fois.

Achevés le pain de Teraball Br... 265, rue St-Jean.

Les travaux en briques de la bâtisse de M. S. S. Slinn, coin des rues Bank et Maria sont complétés et les menuisiers se sont mis à l'œuvre.

Michael Whelan dont le nom a paru hier dans le rapport de la cour de police n'est pas celui qui réside sur la rue St Patrice

La nouvelle salle de musique que fait ériger M. Ferguson, près de la salle d'Opéra, rue Albert, sera probablement inaugurée à l'automne.

Le thermomètre à 10.10 hrs. a m. marquait 78°, à 11.15 hrs. a m. il marquait 84°, chez W. W. Young rue Sparks.

L'échevin Askwith, l'entrepreneur du nouveau bureau d'Imprimerie se plaint de la rareté des maçons qui sont tous employés cette saison de l'année.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

M.M. Brown et Weston ont expédié hier un grand nombre d'hommes sur leurs limites de la rivière Dumoine et M.M. Barrett et Mackay en ont aussi envoyé sur leurs limites de la Petawawa.

Il est rumeur qu'un nouveau collège classique sera fondé sous peu par les Rév. Pères Oblats, à Lovell. C'est ce qui nous explique les différents changements personnels, que nous constatons au collège cette année.

Le marché ce matin, était l'un des plus fournis que nous ayons en depuis longtemps. Tous les fruits et légumes d'été y sont maintenant en vente. Les patates et le beurre sont à un prix très élevé.

Les vieux trottoirs brûlés sur les rues King et Rideau nécessitent des réparations très urgentes. Il y a déjà plus d'un an que le feu a détruit ces trottoirs partiellement et depuis quelque temps ils sont devenus très dangereux pour les piétons.

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfant. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau.

Les disputes étaient à l'ordre du jour hier soir. Sur la rue Nelson et Friel, une affluente consi dérable se pressait afin d'être témoin d'une dispute. Deux constables sont arrivés à temps pour mettre Monsieur et Madame, sous verrou.

M. J. E. Bowes a préparé les plans pour la nouvelle église de Gatesville, Billings Bridge, qui devra remplacer celle détruite par le cyclone du mois de juin dernier. Cette fois la bâtisse sera en briques, les soumissions seront demandées prochainement.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits; bonne table; confort général pour tous et prix raisonnable.

Mlle Eva Morgan, fille de M. Ira Morgan, est décédée hier à l'âge de 17 ans seulement. M. Morgan était à Toronto en route pour la Colombie Anglaise et le Nord-Ouest lorsqu'il apprit la triste nouvelle. Il a de suite changé de direction et est aujourd'hui à Ottawa.

MM. Pigeon, Pigeon et Cie viennent d'acheter d'une manufacture un grand lot de coton blanc (job) valant 10 cts, qu'ils vendront sous peu à 8 cts la verge. Avis aux intéressés.

Notre Gouverneur-Général qui jouit du plaisir de la pêche au saumon à Caspédia n'oublie pas ses amis de Québec et d'ailleurs, chaque jour ils reçoivent de jolis échantillons de la pêche de Son Excellence Hier M. le maire Pouliot de Rimouski recevait un saumon du beau poids de 86 livres.

MM. Pigeon, Pigeon et Cie viennent d'acheter d'une manufacture un grand lot de coton blanc (job) valant 10 cts, qu'ils vendront sous peu à 8 cts la verge. Avis aux intéressés.

Le pèlerinage annuel des catholiques de langue anglaise d'Ottawa a été définitivement fixé. Il sera fait sous la direction du Rév. P. McGovern et la date en a été fixée au 14 août prochain. Les pèlerins se rendront à Montréal par voie du chemin de fer Pacifique Canadien et de là à Ste Anne par le vapeur "Canada".

LE PONT ST. PATRICK LES SOUMISSIONS. CANAL D'ÉGOUT.

Dans quelque temps on commencera les travaux du Pont St. Patrick qui devra remplacer l'ancienne structure à demi enlevée par les haute eaux il y a déjà un an passé. Des soumissions ont déjà été reçues pour la construction de ce pont, ce sont les suivantes:

M.M. B. T. Laflamme, \$13,75 par verge cubique; Cummings et Whillans, \$11; P. Cassidy, \$15 pour travaux des piliers et \$9 pour la maçonnerie des culées; P. McVeigh, \$12.45 pour les travaux des piliers et \$11.45 pour les culées; J. Burns, \$12 pour piliers et \$9 pour culées; P. Burns, \$11.50. M. J. Burns est l'entrepreneur et la prix des travaux sera de \$11,758.

CORRESPONDANCE

M. le Directeur Lorsque'un père de famille a été jeté sur le pavé par le feu, et que son âme se débat sur les étreintes de la triste réalité, oh! qu'il est conisant pour lui de rencontrer un cœur noble et généreux.

Je lui mis le ciel d'avoir placé un tel homme sur la route de mon infortune. Je lais son nom, m'inclinant devant le désir de son humilité. Mais ce que je ne lairai pas, c'est que je me lairai pas, ce n'est pas de sa remarquable assistance aux devoirs de sa charge d'employé du service civil, à ses qualités, son amabilité, son toujours égale, et ses grâces dans les occasions légales; lui de ce cœur de savoir juricon sulte n'est pas une exagération.

Les voix de la Divine Providence sont toujours admirables. Pendant que quelques membres du Comité de secours de Hull, — mus par je ne sais quels motifs, — priaient sur eux de réduire considérablement le montant d'argent que la majorité du dit comité, dans sa dernière assemblée régulière, avait décidé de leur donner, pendant ce temps, à Hull, le ciel inspirait à un homme de déposer dans ma main le magnifique cadeau de \$50,000, qui, z. dollars de cet acte délicat, noble et généreux, je conserverai un précieux souvenir.

M. Desjardins, Hull, 20 juillet, 1888.

JE VAUT LE MAGI TRAIT DE POLICE

Samedi, 21 juillet. — Les prisonniers ne sont pas nombreux ce matin devant cette Cour.

Joseph Sabourin, ivresse et conduite de désordre, \$2 et \$1 de frais, ou deux semaines de prison.

Ferdinand Bertrand, même offense, \$2 et \$1, ou une semaine.

Henriette Meats, ivresse, renvoyée à lundi.

McDarby, assaut sur sa femme, remis à mardi.

Thos. Colligan, bruit dans sa maison; \$3 et \$2 de frais.

Moses Egan, charrette sur le trottoir, \$2, sans frais.

E. Joleau, diapite avec l'inspecteur des poids et mesures; acquitté.

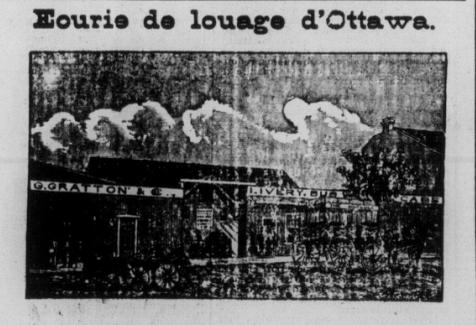
John Cosgrove, pour assaut sur Elzéar Joleau; cause remise à mardi.

GRANDE VENTE SEMI-ANUELLE AU COMPTANT D'UN SURPLUS DESTOCK DURANT CE MOIS BRYSON, GRAHAM & CIE

Table listing various goods and their prices, such as 'BON COTON JAUNE', 'INDIENNES, GRAND ASSORTIMENT', 'BONS COTONS BLANCS', etc.

BRYSON, GRAHAM & CIE., Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

Hourie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - Propriétaire 68, Rue Queen, Ottawa.

TOUTES SORTES

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

GEORGE PHILBERT, Peintre d'Enseignes et de Maisons

Coin des rues Dalhousie et St Patrice

30,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE

Ouvrage exécuté avec promptitude et fait dans les derniers goûts

H. & I. LAYEUX, TAILLEURS DE PIERRE

ont ouvert une Carrière de Pierre de Taille, à Macoua et Chaux

LES SOUMISSIONS recevra à son bureau d'ici à samedi, le 25 courant, à midi, des soumissions pour fournir et délivrer environ quatre cents mille bragues dures de première classe, pour le canal de Rideau.

LE BUREAU DES PASSEPORTS Avis relatifs aux passeports

Les personnes qui ont besoin de passeports de Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixés par le gouverneur en Conseil.

G POWELL, Sous-Secrétaire d'Etat, Ottawa, 10 Novembre 1887.

CONDAMNE A MORT

PREMIERE PARTIE VIII

Ils avaient presque toujours réussi dans leurs opérations.

Une nuit Méronvel était de service aux alentours de la boucherie avec deux agents qu'il avait postés, l'un dans la rue, dans le renfoncement d'une porte, afin qu'il pût surveiller l'entrée de la maison, l'autre, au fond du clo, de façon que ce dernier agent pût inspecter tout le jardin et le Champ-Loiseau, tandis que lui-même se portait auprès de l'abattoir, ne quittant pas du regard la fenêtre du cabinet de Nabote et la porte vitrée de l'arrière-boutique.

Cette nuit-là l'obscurité était très grande. Des nuages roulaient incessants dans le ciel et dérobaient la clarté de la lune. Un vent frais venait de se lever et amenait les odeurs du bois mêlées au parfums des fleurs ramassées dans les jardins.

Après le repas du soir, la vieille était sortie, était descendue jusqu'à la laie, puis était rentrée dans la maison.

Une lumière allumée à sept heures, avait été éteinte à neuf heures. Il n'y avait rien eu d'extraordinaire dans la maison. Rien n'avait interrompu ce silence lugubre du tombeau.

Nabote, vers neuf heures, se retira dans sa chambre. La mère Lauriot restait dans l'arrière boutique.

Méronvel et un de ses agents s'étaient rapprochés pen à peu en voyant la boucherie enveloppée dans l'obscurité.

Dépris longtemps ils gretaient, accroupis dans un coin, l'oreille aux écoutes, comme des soldats en sentinelles perdues.

N'était-ce pas des soldats, en effet, et comme l'armée défend le territoire, n'était-il pas la pour protéger la sécurité publique? Ils n'avaient aucune animosité contre Lauriot et, dans leur rôle passif et obscur, ils pouvaient aider à la découverte de son innocence comme à la certitude de sa culpabilité.

À ce moment, la pluie qui menaçait depuis l'après-midi se mit à tomber. Méronvel alla ouvrir la porte vitrée de son appartement, et regarda vers le jardin.

Elle ouvrit la porte-voic qui donnait sur le Champ-Loiseau et pénétra dans celui-ci. Elle marchait la tête droite, les bras pendants au long du corps.

Méronvel la suivit, en prenant des précautions pour ne pas être vu. L'agent qui l'accompagnait, et qui était resté auprès de la haie, continua de surveiller la maison.

La vieille descendit le prés, s'arrêta après du ruisseau près des buissons qui se trouvaient à l'entour du saule.

Elle passa de l'autre côté, remonta jusqu'au poteau boisé de Clamart, redescendit vers le Champ-Loiseau, obliqua vers l'étang du Haras et tout à coup resta immobile.

Elle était à l'emplacement de la meule de paille dans laquelle avait été découvert le corps de Charlotte.

Mais elle vient de recommencer la traînée du cadavre, murmura Méronvel qui connaissait à fond tous les détails de l'affaire.

Et comme la mère Lauriot ne bougeait plus, il se mit à courir et brusquement se plaça devant elle.

Comme si elle ne l'eût pas vu, elle ne fit pas un mouvement. — Ses yeux, largement ouverts, ils étaient à demi retournés, presque blancs.

— Tiens les dit Méronvel, qui aimait les apparitions, comme tous les gens qui ont l'habitude d'être seuls, mais elle est endormie, elle ne sait pas du tout ce qu'elle fait...

C'était un accès de somnambulisme, en effet. Méronvel s'éloigna de quelques pas pour la laisser libre,

mais de façon à pouvoir l'entendre si elle parlait.

Il se garda bien de la réveiller. Elle reparut, sans tourner la tête, sans prononcer un mot.

Elle referma la porte à claire-voie du jardin, rentra dans la boucherie. Méronvel, qui la suivait de près, vit qu'elle s'accroupissait dans un coin où elle passait pendant la journée des heures entières.

— C'est égal, dit Méronvel, il faut que j'aille raconter la chose à M. de Valtemare, avant même de changer de pantalon.

Et il prit un train du matin. À dix heures il sonnait chez le juge d'instruction qui habitait le second étage d'un hôtel, boulevard Haussmann.

— Qu'avez-vous appris, Méronvel? demanda M. de Valtemare. L'agent de police raconta ce qui s'était passé durant la nuit. Le magistrat l'écoutait attentivement.

Quant Méronvel se tut, le juge réfléchit longuement. — Évidemment, dit-il, madame Lauriot connaît tout les détails de l'assassinat... Peut-être même celui-ci a-t-il été commis par le fils, de complicité avec la mère... Mais non, cette hypothèse est invraisemblable... on aurait retrouvé des traces, et toutes celles qui existent accusent Lauriot, de manière à ne laisser aucun doute sur sa culpabilité.

— Et cependant il me semble qu'il y a là-dessous un mystère que je n'ai pas perçé. Lequel?

Comme il fit passer son nom il n'attendit pas. — Monsieur le juge veut-il me permettre de donner mon avis?

M. de Valtemare, connaissait la sagacité de l'expérience de Méronvel, que l'on estimait beaucoup à la préfecture et au parquet à cause de son honnêteté et son dévouement. L'agent était trop vieux et avait rendu trop de services pour que l'offre d'intervenir dans les perplexités du juge pût paraître outrecuidante.

— Parlez, Méronvel. — Il y reste quelques doutes malgré toutes les preuves, à M. de l'abattoir, il y a un moyen bien simple de les lever.

— Et quel est ce moyen? — Celui qu'on emploie en désespoir de cause... M. le juge n'a qu'à signer une ordonnance de non-lieu. Lauriot sera remis en liberté et agrira comme un homme libre, sans se méfier...

— Pendant ce temps-là, nous le surveillons, Chappuit et moi, et je promets à M. le juge que le boucher ne fera pas un pas sans que nous ayons l'œil sur lui... C'est un moyen extrême, je le répète... on l'emploie rarement, c'est encore vrai... mais il à toujours réussi... M. le juge le sait mieux que moi...

M. de Valtemare hochait la tête et dit: — Je verrai. — Méronvel salua poliment et sortit, regardant Mendon.

Une heure après, le juge était au palais de justice. Il compulsait les notes et les procès-verbaux du dossier Lauriot.

— Évidemment cet homme est l'assassin, murmura-t-il quand il eut fini... cependant je ne veux pas qu'il reste la moindre incertitude là-dessus.

Il prit une feuille de papier à demi imprimée qu'il signa, puis il donna l'ordre à son greffier de faire passer une note aux journaux.

Et le soir même, à cinq heures, ceux-ci annonçaient, sans commentaires, la mise en liberté de Lauriot...

Publié par

10ème ANNEE

Prix de

Un an, pour la...

BUREAU

La Lanterne de

Madame Sarah

D'après de nos

Le Star dit sa

Un nouveau p

Un commencement

Le point d'ant

tablier devrait

On pense que

La construction

Une commission

pendu entre New

serait semblable

Il était sept heures.

Sur la table, il y avait encore un peu de vin dans une bouteille, des bribes de pain, des pelures de pommes de terre, du beurre dans une assiette.

— L'hiver de Charland et de Chérel et de criminelle. prisonniers les leur courant.

Quelques de la cour la signer les té leur ordonn

en cour le 3 leurs témoi étaient les

Adolphe Achille Mar

UN MYSTÈRE